

# DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

<u>Nombre de conseillers</u>	
en exercice .....	19
présents .....	16
votants .....	16

L'an deux mil vingt-six, le **QUATRE JUIN**  
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,  
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la  
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mai 2026

**PRÉSENTS :**

LALLOUÉ Jean-Marc	PIERRISNARD Béatrice	BODIER Jean-Michel	CHIRADE-ANTHOINE Brigitte
CARCREFF Sylvie	MARTIN Yves	CROSSAY Myriam	SANSOUCY Philippe
VERGNES Stéphanie	GAVALAND Cédric	CAHAREL Loïcia	RABU Sophie
CORBIN Pierre-Marie	GUEGAN Alan	BONNET Claudine	FRICAUD Yoann

ABSENTS EXCUSÉS : GOINARD Jean-Noël ; MOREAU Karine; BOUCHET Stéphanie

ABSENTS NON EXCUSÉS :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : BONNET Claudine

**OBJET :**

**58/2026**

**UTILISATION DE LA SALLE DU DON POUR UNE ACTIVITE DE SOPHROLOGIE**

Par délibération en date du 26 juin 2025, le Conseil Municipal avait autorisé Mme BRICAULT Marie-Christine de Louisfert, diplômée en sophrologie et actuellement sous-statut d'auto-entrepreneur à utiliser la salle du Don pour proposer des séances collectives de sophrologie les lundis de 19h à 20h15 une semaine sur deux pour l'année scolaire 2025-2026.

Mme BRICAULT souhaite pérenniser ce fonctionnement et renouvelle sa demande d'utilisation de cette salle aux mêmes conditions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise Mme BRICAULT Marie-Christine à utiliser la salle du Don pour des séances de sophrologie les lundis de 19h à 20h15 une semaine sur deux de septembre à juin
- Fixe un montant de 150 € pour l'année scolaire payable en début de période d'utilisation.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,  
Jean-Marc LALLOUÉ